 Vend. 22/06/07 Sud Ouest Arcad.

AUDENGE Un candidat aux prochaines municipales réclame un référendum au sujet du centre d'enfouissement

La division du consei

Le centre d'enfouissement suscite toujours beaucoup de vagues PHOTO LAURENT THERLET

Lundi soir, le conseil municipal a été animé (notre édition de mercredi). Au cœur des débats, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) en vue de l'éventuelle implantation d'un centre de traitement et de valorisation des déchets a suscité une prise position forte du conseil municipal.

Ainsi, quinze élus se sont clairement exprimés contre le projet, par la voix d'Adeline Plegue lors des questions diverses.

« Nous nous étonnons de la distribution dans tous les foyers d'un numéro spécial d'Ensemble présentant un projet "acquis" (du centre de traitement et de son installation aux Cabanasses) alors alors que le conseil municipal n'a pas été informé au préalable, ni du principe, ni du contenu de ce document (et) de la période de distribution entre les deux tours d'une élection majeure et en quasi simultanéité avec le démarrage de l'enquête publique sur le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Gironde (PDEDMA).

On ne pourrait trouver meilleur cas de figure pour brouiller les messages et rendre la concertation inefficace. »

« Projet surdimensionné ». Et les élus de rappeler qu'une révision simplifiée du PLU a été lancée avec l'accord du conseil municipal afin d'envisager « l'implantation d'un centre de traitement mécano-biologique et d'un centre de stockage de déchets ultimes pour accueillir un projet innovant conforme aux exigences du PDEDMA ».

Or, ce même plan précise que les ordures ménagères de l'ouest girondin devront être traitées dans ce périmètre par un centre d'une capacité de 65 000 tonnes par an.

« Mais, ce projet surdimensionné, qui fait état de déchets ménagers voire industriels en provenance d'autres départements prévoit en fait un centre de stockage de déchets ultimes (CDSU) de 37 ha pour enfouir 168 000 tonnes par an de déchets ! » Et d'estimer que la révision du PLU ne peut pas se poursuivre et que la plus grande concertation et transparence est nécessaire entre associations, citoyens, collectivités et élus locaux.

Référendum local. Un souhait de transparence également partagé par Philippe Mayer-Gillet, candidat aux prochaines municipales à la tête d'une liste favorable à la majorité présidentielle.

Ce qu'il préconise ? Un référendum. « A-t-on réellement épuisé toutes les alternatives de lieux moins sensibles ? Quel sera le montage financier et juridique? Des entreprises ont conçu le projet et semblent déjà désignées, y a-t-il eu appel à candidature ?

Approuvé par le conseil municipal ? Quel est l'intérêt pour la commune?

Les Audengeois se posent plus de questions qu'il ne reçoivent de réponses (...) ils doivent recevoir une véritable information sur ce projet qui suscite les passions. Puisque M. le maire l'estime indispensable, pourquoi ne pas envisager, dés maintenant et avant toute procédure, une consultation de type référendum local ? »

: Sabine Menet